

44

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION FILIÈRE AUTOMOBILE



une enveloppe de

600 M€

jusqu'en 2022

— QUELS PROJETS ?

L'État lance un vaste **plan de relance automobile** de plus de 8 milliards d'euros pour des industries plus compétitives et décarbonnées. Parmi les mesures, **une enveloppe de 600 M€ a été allouée en soutien aux investissements** dans la filière.

Les projets attendus concernent :

- ↳ **La diversification** par des innovations de produits ou de procédés ;
- ↳ **La modernisation industrielle** des sites de production ;
- ↳ **La transformation numérique** (industrie du futur) ;
- ↳ **L'amélioration de la performance environnementale** des sites de production, notamment leur contribution à l'économie circulaire ;
- ↳ La consolidation de la filière.

— IMPORTANT !

Sont considérées dans la filière automobile les entreprises quelle que soit leur taille avec une part d'au moins 15% du chiffre d'affaires lié à la filière sur les 2 dernières années.

- ↳ Les **projets doivent être d'au moins 200 K€**.
- ↳ Le plan d'affaires, les retombées sociales, environnementales, économiques et technologiques, seront étudiées avec attention.

⚠ Ces aides seront attribuées dans la limite des fonds disponibles, il est donc essentiel pour les entreprises de déposer leur dossier dans les plus brefs délais.



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Subvention



PÉRIODE

Jusqu'au 01/06/2021 avec 2 clôtures intermédiaires les 26/01/2021 et 31/03/2021
Dans la limite des fonds disponibles

17ANS

D'expérience

53M€

D'aides publiques
obtenues en 2019

4

Implantations
en France

46

Collaborateurs



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

